

Licence professionnelle protection de l'environnement

Spécialité Gestion des eaux urbaines et rurales

Statut étudiant | Alternance

La licence professionnelle «Protection de l'Environnement» spécialité gestion des eaux urbaines et rurales (LP PEGEUR) est une formation co-accréditée entre l'ENGEEES et l'Université de Strasbourg - Faculté de Géographie et d'Aménagement, sous statut étudiant ou apprenti.



OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des professionnels autonomes, de niveau assistant ingénieur ou chargé d'études, orientés vers les activités d'aide à la conception, de mise en oeuvre et de gestion d'ouvrages techniques ou de services d'exploitation, dans le cadre du service aux collectivités, dans les domaines de :

 l'hydraulique urbaine et rurale,

 l'environnement.

Autour d'un axe fort en hydraulique et qualité des eaux, dispenser une formation pluridisciplinaire pour :

 apporter des réponses à des problèmes environnementaux liés à la ressource en eau et/ou aux rejets urbains d'eaux usées et pluviales dans les milieux naturels,

 étudier, comprendre, analyser, identifier et rechercher des solutions techniques en matière de ressource en eau et de réseaux hydrauliques artificiels.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

UE 1 : Apprentissages transversaux

	ETUDIANT-E	APPRENTI-E
Recherche documentaire et bibliographique	18h	18h
Langue étrangère	30h	30h

UE 2 : Aspects fondamentaux du petit et du grand cycle de l'eau

Approche systémique	3h	3h
Hydrologie & études d'événements extrêmes - Hydromorphologie	34h	34h
Ecologie des milieux aquatiques	36h	36h
Hydraulique	58h	58h

UE 3 : Outils méthodologiques

Outils informatiques (DAO, SIG)	36h	36h
Outils organisationnels	50h	50h
Outils de management et de positionnement	46h	28h

UE 4 : Hydraulique urbaine

Adduction d'eau potable	69h	69h
Système d'assainissement	113h	113h
Projet territoire	49h	42h

UE 5 : Projet tutoré/périodes entreprises 152h 12 sem.

UE 6 : Stage de fin d'études 16 sem. 21 sem.



Exemples de débouchés à l'issue de la formation :

-  Chargé d'études (maîtrise d'oeuvre ou maîtrise d'ouvrage).
-  Assistant ingénieur en hydraulique urbaine et fluviale.
-  Chargé d'études en environnement.
-  Chef de chantier.

Ces fonctions s'exercent en collectivité territoriale ou administration, bureau d'études ou société de service.



ADMISSION ET INSCRIPTION

La licence professionnelle est ouverte aux titulaires d'un :

- L2 "Sciences de la Vie", "Sciences de la Terre", "Géographie" ou "Physique - Chimie"
- 2^e année de BUT "Génie civil", "Mesures Physiques" ou "Génie Biologique", ou tout autre BUT comportant un minimum d'enseignement en hydraulique et/ou en chimie de l'eau.
- BTS de type "GEMEAU", "Métiers de l'eau" ou "Travaux Public",...
- **Ou aux salariés et travailleurs indépendants possédant au moins le Bac et justifiant d'un cursus professionnel de cinq ans minimum, pour lesquels une validation d'acquis peut être envisagée comme technicien supérieur.** La formation est suivie au rythme qui convient aux professionnels (étalement possible sur 2 ans).



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET VALIDATION DE LA FORMATION

PÉRIODE D'ENSEIGNEMENT - De septembre à fin mars (7 mois)
 538 heures + 152 heures de projet tutoré, pour les **étudiants**.
 513 heures + 12 semaines d'entreprise, pour les **apprentis**.

Les enseignements se déroulent à l'ENGEES, en 5 unités d'enseignement capitalisables.
 Le projet tutoré permet de confronter l'étudiant à une problématique professionnelle réelle et d'actualité.

Alternance entre ENGEES et l'entreprise, sur un rythme 2 à 3 semaines, pour les **apprentis**.

PÉRIODE DE STAGE DE FIN D'ÉTUDES (Avril)
 16 semaines pour les **étudiants**, 21 semaines pour les **apprentis**.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à la soutenance devant un jury, qui conclut la formation.
 L'entreprise d'accueil et le sujet de mémoire sont choisis d'un commun accord par l'élève et par l'école.
 Ils s'inscrivent autant que possible dans le projet professionnel de l'élève, en complémentarité ou en affirmation de sa formation initiale.

Exemples de projets confiés à des stagiaires :

- Optimisation de la biofiltration d'une station d'épuration.
- SIMPLUV : Solutions Innovantes pour la maîtrise de PLUVial.
- Suivi hydrobiologique de milieux restaurés, milieux aquatiques.
- Rédaction d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau d'un système d'assainissement collectif.
- Mise en place de l'auto-surveillance des réseaux d'assainissement.



La validation de la formation comprend :

- Des **examens** et **contrôles** continus sur les connaissances fondamentales.
- Un **projet tutoré**, avec mémoire et soutenance pour les **étudiants**, une **fiche d'évaluation** des compétences pour les **apprentis**.
- Un **mémoire de stage de fin d'études** et sa **soutenance** devant un jury composé de professionnels compétents dans le domaine choisi et d'enseignants de la formation.

COMMENT CANDIDATER ?

Les candidatures se font sur inscription en ligne à partir du mois de décembre et jusqu'à fin mars.
 La commission de sélection se réunit fin mai.

Retrouvez toutes les modalités d'admission ainsi que le calendrier sur le site internet de l'ENGEES :
<https://engees.unistra.fr/formations/licence-professionnelle/>

Contact et renseignements :

ENGEES
 1 cour des cigarières
 CS 61039
 67070 Strasbourg Cedex
 Tel: +33 (0)3 88 24 82 82
engees-lipro@engees.unistra.fr



Suivez-nous sur :

